



## Profession de Foi

### Sup'Recherche-UNSA et SNESUP-FSU

Élections de la section CNU 68 – Collège B

(14 septembre au 14 octobre 2015)

#### **NOS OBJECTIFS: VALORISER LA DIVERSITE DES PARCOURS PROFESSIONNELS**

Les élections des sections du Conseil National des Universités (CNU) sont un enjeu majeur pour la communauté universitaire. Depuis la réforme de 2009, les missions du CNU n'ont cessé d'être élargies : outre les qualifications, les promotions et l'attribution d'une partie des congés pour recherche et conversion thématique, depuis 2013, les sections ont également en charge l'examen des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) et désormais le suivi de carrière des enseignants-chercheurs. **Ces responsabilités doivent être exercées dans un état d'esprit constructif et respectueux des règles déontologiques.**

**Les élus de la liste présentée par Sup'Recherche-UNSA et par le SNESUP-FSU feront en sorte que l'ensemble des missions du CNU soit un réel accompagnement professionnel pour tous nos collègues.**

#### **NOS VALEURS : SOLIDARITE ET HUMANISME**

Nous proposons de vous faire représenter par des enseignants-chercheurs et chercheurs qui se revendiquent d'un syndicalisme de conviction et de propositions, qui conjugue dialogue, rigueur et ouverture.

Les élus de la liste inter-syndicale **Sup'Recherche-UNSA et Snesup-FSU** agiront pour un fonctionnement transparent et équitable vis-à-vis de tous leurs collègues quels que soient leur discipline, leur parcours professionnel ou leur lieu d'exercice. Ils s'efforceront de faire connaître le mode de fonctionnement de la section 68, caractérisée par sa très forte et riche multidisciplinarité, et ses critères de qualification comme de promotions. Ils lutteront contre toute discrimination sexiste, disciplinaire ou géographique. Ils s'évertueront à tenir compte des spécificités et difficultés signalées par les candidats.

Le statut des enseignants-chercheurs entérine nos trois missions de service public : **enseignement, recherche et responsabilités d'intérêt collectif.** C'est dans ce **cadre national** que nous inscrirons notre action. Nous œuvrerons pour que toutes ces tâches soient identifiées et prises en compte au moment des qualifications, des promotions et du suivi de carrière, sur la base de critères objectifs et transparents, **et qu'elles soient reconnues à la hauteur de l'investissement qu'elles représentent.**

## NOS ENGAGEMENTS

Pour les candidats de la liste inter-syndicale **Sup'Recherche-UNSA – SNESUP-FSU**, le rôle du CNU est de souligner les forces et les potentiels de chacun, de reconnaître la multiplicité des formes d'engagement et de les valoriser au mieux.

Aussi, nous nous engageons à :

- apprécier le parcours des collègues sur l'ensemble des trois missions conférées par nos statuts avec **exigence, rigueur et humanité**, en tenant compte, dans la transparence, des situations personnelles qui parfois peuvent être délicates ;
- valoriser les **activités pédagogiques** et l'enseignement sous toutes leurs formes ;
- prendre en compte, pour la **reconnaissance** de leur activité de chercheur, tous les éléments de l'activité de recherche des intéressés, c'est-à-dire non seulement les résultats positifs (publications, ouvrages, contrats, communications dans des congrès ou colloques, etc.) mais aussi les difficultés et échecs qui seraient argumentés dans leur rapport d'activité (certaines recherches nécessitent un temps d'investissement important et celles qui ne débouchent pas sur des publications ont parfois consommé autant de temps que les autres) ;
- tenir compte, dans l'exercice de leurs responsabilités, du **contexte local**, car nous savons tous que les situations sont hétérogènes et que cela peut avoir des conséquences sur l'efficacité de notre travail et notre carrière ;
- ne pas transformer le suivi de carrière en une procédure discriminante aux effets négatifs, mais, au contraire, en faire un **accompagnement** et un **soutien** de la carrière.

## VOTER la liste Sup'Recherche-UNSA Snesup-FSU,

**c'est démontrer que l'on peut se rassembler pour promouvoir la transparence dans les procédures et le fonctionnement du CNU,**  
**c'est garantir la responsabilité, le pluralisme et l'équité du service public d'Enseignement supérieur et de Recherche,**  
**c'est démontrer que la parité est possible et indissociable de l'équité.**